



## Rapport national sur la situation de la jeunesse au Luxembourg 2020

### Le bien-être des jeunes, plus que jamais prioritaire

La loi du 4 juillet 2008 sur la jeunesse prévoit que le ministre de la Jeunesse *adresse* tous les cinq ans un rapport sur la situation des jeunes à la Chambre des députés. Tout comme pour les deux premiers rapports (2010, 2015), les travaux de recherche pour la troisième édition ont été confiés à l'Université du Luxembourg. Ils ont été réalisés au cours des trois dernières années et se sont intéressés à la santé et au bien-être des jeunes entre 12 et 29 ans. Les perceptions subjectives qu'ont les jeunes de leur bien-être et leurs comportements en matière de santé ont été analysés en profondeur.

La question du bien-être tient à cœur au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse depuis longtemps et encore plus depuis la crise sanitaire. Le ministre Claude Meisch a souligné, « *La discussion autour du bien-être est essentielle. Nous ne pouvons la fonder que sur des ressentis ; nous devons aussi nous appuyer sur des faits. C'est là que le rapport national sur la situation de la jeunesse au Luxembourg réalisé par l'Université de Luxembourg joue tout son rôle.* ».

#### **Le maintien de l'ouverture des structures éducatives : un atout majeur dans la gestion de la crise par les jeunes**

Les constats établis par le rapport prennent d'autant plus d'importance qu'ils intègrent le vécu de la crise de la COVID-19 en 2020. Ils témoignent que la jeunesse luxembourgeoise a globalement bien traversé le temps du confinement et des restrictions. La volonté de garder le plus possible les écoles et les lieux d'éducation non formelle ouverts, grâce aux efforts de tous les acteurs, porte ses fruits. Ces mois furent cependant difficiles pour tous. Si le plus grand nombre a réussi à développer des stratégies d'adaptation et les moyens de bien gérer la situation, les groupes déjà à risque avant la pandémie ont été aussi les plus touchés par les conséquences de la crise sanitaire.

#### **Les conclusions du ministère tournent autour de deux grands défis**

##### *Préserver la cohésion sociale*

Les adolescents et les jeunes adultes socialement défavorisés avant la crise sont ressortis de la crise encore plus vulnérables, soit parce qu'ils n'ont pu bénéficier de l'aide de leurs familles pour les apprentissages, soit qu'ils se trouvent confrontés à un marché du travail atone. Le risque existe bien de voir les inégalités scolaires et sociales se creuser, en l'absence de réaction. Afin de préserver la cohésion sociale du pays et de continuer à offrir à chacun les meilleures chances d'avenir possibles, il relève de la responsabilité du ministère et des acteurs aussi bien du secteur formel que non formel d'aller à la rencontre de ces jeunes et de leurs familles, avec les outils les plus adaptés à leurs besoins.

##### *Poursuivre et intensifier le soutien aux jeunes et aux familles*

Le rapport confirme ainsi le choix du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse de considérer comme prioritaire le bien-être et la santé mentale des jeunes : le ministre Claude Meisch avait dès septembre placé la rentrée scolaire 2020-2021 sous le double signe du bien-être des jeunes face à la crise de la COVID-19 et de leurs perspectives d'avenir. À partir de février 2021, le ministère a intensifié les échanges avec les différents acteurs concernés ainsi que diversifié et renforcé ses initiatives de soutien au bien-être des jeunes dans le cadre de sa campagne *#act4support*.

Le rapport invite à poursuivre dans cette direction. Dans les mois et années à venir, le soutien aux jeunes et aussi aux familles, qui sont le terreau sur lequel ils poussent, restera au rang des champs d'action privilégiés de la politique éducative. Il gardera ce rang au-delà du contexte de la crise sanitaire.

### **Un large processus de consultation en vue du *Jugendpakt***

Le rapport 2020 servira de base scientifique au processus de réflexion politique déjà entamé avec les représentants des différents ministères concernés et de la société civile et aboutira à un nouveau plan d'action national pour la politique de la jeunesse d'ici fin 2021 (*Jugendpakt*). Des pistes sont d'ores et déjà construites ou en construction dans deux grands domaines : soutien aux jeunes et soutien aux familles.

16/06/2021

**Retrouvez l'actualité du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse sur [www.men.lu](http://www.men.lu) et sur notre page Facebook [www.facebook.com/MENJE](https://www.facebook.com/MENJE) Luxembourg**